



## **SPIP du CHER**

# **LE BATEAU COULE !**

Bourges, le 12 mai 2025

Cela fait maintenant 2 ans et demi que la DFSPIP du Cher rigidifie les conditions de travail des personnels et refuse les demandes portées par la CGT IP en CSA.

Actuellement 3 directrices assurent la gestion de 25 agents, dans un contexte où le management est devenu administratif et bureaucratique, négligeant ainsi l'humanisme indispensable à toute relation professionnelle.

**Les exigences sont devenues la règle, sans retour en arrière une fois LA PAROLE prononcée.**

Les décisions et le management de la DFSPIP ont conduit plusieurs agents à rencontrer des difficultés quotidiennes dans l'exercice de leurs fonctions, allant jusqu'à perdre le plaisir de venir au service, voire à se retrouver dans une situation où ils ne peuvent plus faire face.

4 CPIP milieu ouvert sur 11 doivent désormais être systématiquement physiquement présents au service « au cas où », avec l'impossibilité pour eux d'être en permanence délocalisée, en placement TIG, en télétravail ou même en réunion partenariale...

Cette décision crée de grandes difficultés pour concilier les exigences professionnelles avec les droits personnels. Dans un premier temps, plusieurs agents se sont vu refuser des congés, alors que le quota de 4 CPIP milieu ouvert en position administrative de travail était respecté.

**En conséquence : les arrêts de travail se multiplient depuis plusieurs mois, jusqu'à atteindre 6 CPIP malades au mois d'avril soit 37,5 % de l'effectif !**

Peu fréquente et d'autant plus alarmante, la nécessité d'interrompre son activité témoigne de la présence croissante **des risques psychosociaux** au sein de notre service.

La psychologue et l'assistante sociale des personnels ont été saisies. Plusieurs collègues ont aussi été reçus à leur demande par la médecine du travail.

Lors du CSA de janvier la CGT IP a proposé la mise en place d'un groupe de travail sur les RPS, ce que la direction a accepté. Nous attendons toujours qu'elle revienne vers les personnels et leurs représentants pour la mise en œuvre de ce projet.

**Trop c'est trop ! Les limites ont été franchies.**

**Plusieurs collègues sont au bord du précipice, la direction doit réagir concrètement.**

**Des choix doivent être faits rapidement pour faire baisser la charge de travail des agents et leur charge mentale.**